

16° CPC – SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Réunion du 7 décembre 2007

Représentant SNETAA e.i.L Olivier CHRETIEN

Président : Petel François (CGPME), Collège employeurs

Vice Président : Van Benedem Philippe (CFDT), Collège employés

Point sur la rénovation de l'enseignement professionnel, déclaration de la sous-directrice des formations professionnelles :

* L'objectif de l'Europe est d'augmenter le niveau des bacheliers et la France s'est engagée à « produire » une personne sur deux par classe d'âge avec un niveau minimum BAC +2. Aujourd'hui la filière BEP ne le permet pas car sur 100 jeunes issus d'un BEP seulement 30 obtiennent le Bac Pro.

* le Ministre a imposé aux Recteurs un quota de lycée des métiers à atteindre pour 2008. Aujourd'hui il y en a 340 en France l'objectif pour 2008 et de 800.

* Chaque Recteur planche sur la révision de sa carte de formations proposées aux élèves.

Argumentation du ministère sur le Bac Pro 3 ans :

Les élèves se découragent avec un BEP 2 ans et un Bac Pro 2 ans. De plus le BEP n'a pas d'insertion professionnelle et entraîne donc un découragement des jeunes.

* le BAC PRO 3 ans c'est la voie naturelle et normale, une certification (sous forme d'un diplôme national, soit BEP ou CAP) intermédiaire à la fin de la deuxième année sera donnée aux élèves suivant leurs résultats

*** la première année BAC PRO 3 ans va être totalement reconfigurée par grands champs professionnels (entre 12 et 16) qui va permettre de choisir sa voie**

Calendrier :

* Le ministre convoquera tous les membres de CPC le 20 décembre à l'Institut Politique de 10 à 12 h30, pour leur expliquer le bien fondé du Bac Pro 3 ans.

à partir de janvier 2008 préparation des programmes par des groupes de travail

*** la création du BEP service administratif est purement annulé, il y aura donc création d'un BAC PRO 3 ans Comptabilité et d'un BAC PRO 3 ans Secrétariat**